

L'ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES REVENUS EN GRÈCE
POUR LA PÉRIODE 1961-1971*

Etant donné que la Grèce traverse, depuis quelques années son stade de décollage, connu également comme stade de sacrifices et d'intensification des distorsions sociales de toute sorte, on devait, normalement s'attendre à un accroissement du degré d'inégalité de la répartition de ses revenus. Tout de même, l'évolution, dans ce domaine, n'apporte pas la preuve de la bien fondée de ces prévisions pessimistes.

En effet, sur la base des données statistiques officielles, dûment élaborées, il s'avère que la répartition fonctionnelle des revenus en Grèce, soit la répartition réalisée entre les deux facteurs principaux de production, le travail et le capital, ne fait pas preuve d'une modification digne de mention, pendant le décennie 1961-1971. Il y a tout de même une légère tendance vers une répartition fonctionnelle plus égalitaire, étant donné que la part du travail augmente un tout petit peu, aux dépens de la part du capital. Pourtant, nous ne voulons pas trop insister là dessus, premièrement, car, l'amélioration constatée en faveur du travail est peu importante et, deuxièmement, car nous pensons que la méthode d'évolution poursuivie, ainsi que les données statistiques disponibles n'étaient pas absolument satisfaisantes, afin de pouvoir aboutir à des conclusions très précises. De toute façon, nous pouvons admettre qu'il n'y a pas eu de détérioration dans le mode de la répartition fonctionnelle des revenus, puisque celle-ci n'a pas évolué aux dépens du facteur «travail» pendant la décennie 1961-1971, quoique l'expérience d'autres économies, qui se sont développées dans le passé montre que, pendant la période critique de l'effort de l'industrialisation, la part du facteur «travail» a sensiblement diminué pour se stabiliser vers la fin de cette période.

Néanmoins, en dehors de cette constatation générale, qui concerne justement la non-détérioration ou même l'amélioration du mode de la répartition fonctionnelle des revenus en Grèce, pendant la période 1961-1971, il y a d'autres évolutions, qui se basent également, sur des données statistiques et qui sont, en partie, contradictoires avec la conclusion sur la répartition fonctionnelle.

Il s'agit tout d'abord de l'évolution des salaires réels des travailleurs

* Texte du rapport du Professeur Maria Negreponi-Delivanis, Faculté Industrielle de Thessaloniki, à Bucarest, 4-10 septembre 1974.

dans l'industrie, pendant la période 1961-1971. Pour cela, nous avons procédé à la comparaison de l'indice des prix du consommateur avec les indices du salaire nominal horaire et du salaire réel horaire des travailleurs dans l'industrie. Cette comparaison a prouvé que le rythme d'accroissement de l'indice du salaire réel, duquel dépend d'ailleurs le niveau de vie des travailleurs, fut moins rapide en comparaison avec celui de l'indice du salaire nominal. Il s'agit du phénomène, largement connu, du retard des salaires réels vis à vis des salaires nominaux, qui se montre surtout pendant des périodes inflationnistes et qui se rendait forcément, aux dépens du facteur «travail» sauf dans le cas de l'évolution dans un sens contraire d'autres grandeurs significatives.

Il s'agit, en second lieu de l'évolution entre l'indice de productivité par personne occupée et de l'indice du salaire réel des travailleurs dans l'industrie. Comme il est bien connu, le salaire réel doit normalement suivre les changements de la productivité des travailleurs. Tout de même, pendant la période 1961-1971, l'indice de la productivité par personne occupée a réalisé un rythme d'accroissement progressivement supérieur à celui de l'indice des salaires réels des travailleurs; cette évolution a eu comme conséquence l'agrandissement progressif de la distorsion entre ces deux indices. L'interprétation de cette distorsion est assez difficile, étant donné que le pourcentage du chômage officiel ainsi que celui du chômage déguisé a fait preuve d'une diminution continue, pendant toute la période examinée, sous l'influence, surtout, de l'émigration extérieure.

Enfin, nous considérons indispensable d'examiner ici, certaines grandeurs macroéconomiques de l'économie grecque, qui ont certainement influencé le mode de la répartition des revenus entre travail et capital.

De ce point de vue, la répartition du revenu national entre consommation et investissement est, particulièrement importante. Toute fois que le pourcentage de la consommation diminue et augmente, par conséquent, celui de l'investissement dans le revenu national, la part du capital accroît aux dépens de celle du travail.

Cette évolution nécessaire pour toute économie ayant un rythme de développement rapide s'est, également, réalisée dans le cas de la Grèce, après 1960. En effet, le pourcentage de l'investissement brut dans le P.I.B. a passé de 29% en 1960 à 35% environ, après 1969.

Les conséquences de la capitalisation rapide ne furent, néanmoins pas, particulièrement, prononcées sur le niveau de vie des habitants du pays, premièrement, car le revenu national s'est accru à un rythme rapide, pendant toute la période examinée, deuxièmement, car la dépense brute de consom-

mation et d'investissement de l'économie, fut, sensiblement supérieure au P.I.B., p.e. de 28% en 1970, grâce à l'augmentation de la dette publique et au transfert des capitaux de l'étranger, enfin, car, pendant des périodes inflationnistes, tout le monde est content grâce à la tendance prévalente, chez les personnes intéressées à ne pas prendre sérieusement en considération la diminution continue du pouvoir d'achat de la monnaie.

L'évolution de la relation existante entre le secteur privé et le secteur public présente, également, de l'intérêt. En raison de l'intervention grandissante du secteur public dans les économies contemporaines, il s'est avéré nécessaire d'augmenter le pourcentage de la dépense publique, dans la dépense globale de l'économie aux dépens de la dépense du secteur privé. Cela fut, aussi, le cas de la Grèce: tandis qu'en 1960, le pourcentage de la dépense publique représentait le 15% de la dépense globale, en 1970 celui-ci était déjà 19%. Cette évolution s'explique, évidemment, en partie par le fait de l'accroissement continu du pourcentage de la taxation directe dans le revenu national: tandis que celui-ci était 9% en 1960, il a monté à 13% en 1970. De cette façon, le secteur public a à sa disposition des plus grandes possibilités d'action que dans le passé.

Il s'agit, quatrième, de l'évolution de l'indice de consommation par habitant et de l'indice de productivité par personne occupée, dans l'industrie, pendant la décennie 1960-1970. En comparant l'évolution de ces deux indices, il devient évident qu'après 1968, l'accroissement de la productivité par personne occupée fut plus rapide que celle de consommation par habitant et qu'en plus leur distorsion montre une tendance nette vers la hausse. Cette évolution est, forcément aux dépens du facteur «travail» et en faveur du facteur «capital» et à notre avis elle aurait pu être attribuée à l'effort intensif d'accumulation du capital, qui a, forcément, diminué le pourcentage de la consommation dans le revenu national.

Sur la base de notre analyse précédente, il ne semble pas être possible d'aboutir à des résultats concrets et absolus concernant l'évolution de la répartition fonctionnelle de revenu en Grèce, soit de l'évolution des parts du travail et du capital, dans le revenu. La non-détérioration de la répartition fonctionnelle, en dépit de l'évolution défavorable d'un certain nombre de grandeurs significatives et en dépit de l'effort du développement économique rapide, pendant la période 1961-1971, est très probablement, due:

—premièrement, à la diminution de la population active, entre les deux derniers recensements de 1961 et 1971, en raison de l'émigration extérieure, qui a fait baisser le pourcentage du chômage officiel et du chômage déguisé et a, ainsi, rendu relativement rare le facteur «travail» à l'aide,

- également, de la capitalisation rapide;
- deuxièmement, au fait, qu'en dépit du rythme, particulièrement rapide de développement économique, qui a été réalisé en Grèce, celui-ci n'a pas mis le point sur l'effort de l'industrialisation, qui avait pu détériorer, sensiblement, la répartition fonctionnelle des revenus;
 - enfin, à ce que la structure de l'économie grecque lui assure des possibilités de consommation et d'investissement supérieures à celles qui lui permettrait son produit national; ainsi, les sacrifices de consommation, qui auraient été nécessaires, autrement, diminuent sensiblement. Ces sacrifices, justement, détériorent la situation des travailleurs dans les pays en voie de développement.

En ce qui concerne l'évolution de la répartition personnelle des revenus en Grèce, celle-ci présente une légère et assez imprécise tendance d'amélioration, dans la décennie 1961-1971. Néanmoins, l'examen de l'évolution d'un certain nombre de grandeurs aboutit à des résultats assez étonnants.

Plus précisément, nous devons souligner le fait de la baisse considérable du pourcentage des classes des revenus pauvres, soit des classes qui assurent un revenu annuel inférieur à 30.000 et 50.000 drs. C'est, pourtant, étonnant de constater que la répartition personnelle des revenus en Grèce, est plus équitable avant qu'après taxation, en dépit de la progression de l'impôt sur le revenu. Cela est dû aux impôts indirects, qui continuent à avoir une importance relativement élevée dans les impôts totaux et qui éliminent les effets des impôts directs, qui eux, sont progressifs.

Par contre, lorsqu'on ajoute, aux effets communs, sur la répartition personnelle, des impôts directs et indirects les exonérations, la répartition devient plus équitable, étant donné que les exonérations favorisent, surtout, les classes à revenus bas.

Enfin, si l'on prend en considération les allocations sociales, qui forment la redistribution des revenus, la répartition personnelle des revenus devient encore plus équitable. Cela peut être attribué au fait que, très probablement, si l'on exclut les dépenses de l'éducation, la plus grande partie du reste favorise les classes à revenus bas et moyens.

Il serait, encore, indiqué d'examiner rapidement les différences des revenus par secteurs de production, ainsi que leur évolution, pendant la décennie 1961-1971. Comme c'est le cas dans presque tous les pays du globe, le revenu par tête le plus bas en Grèce est celui des agriculteurs, et le plus élevé celui des personnes occupées dans le secteur tertiaire. Il est certain que le revenu par tête des agriculteurs s'est beaucoup amélioré pendant la décennie 1961-1971. Néanmoins, la différence entre le revenu par tête des

personnes occupées dans le secteur primaire et celui des personnes occupées dans les autres secteurs de production a tendance à augmenter, pendant cette même période. D'autre part, la distorsion entre le revenu par tête des personnes occupées dans le secteur tertiaire et celui des personnes occupées dans le secteur secondaire a tendance à diminuer pendant la décennie 1961-1971.

L'interprétation de cette détérioration relative de la position des agriculteurs vis-à-vis des personnes occupées dans les autres secteurs de production, en dépit de l'émigration extérieure peut être comme suit:

- premièrement, le rythme d'accroissement de la productivité par personne occupée fut moins rapide dans le secteur primaire, en comparaison avec celui dans les autres secteurs de production;
- deuxièmement, les secteurs non-agricoles de l'économie ont fait preuve d'une possibilité d'absorption des travailleurs du secteur agricole relativement petite, qui peut, justement, être attribuée, à l'application des méthodes de production capitalistiques.

Enfin, le dernier problème de répartition des revenus en Grèce, auquel je voudrais encore me référer est celui qui concerne la répartition géographique des revenus. Des données statistiques disponibles, seulement pour 1971, nous pouvons faire les constatations suivantes:

- premièrement, la région de la capitale qui contribue de 34% dans l'emploi global du pays, s'assure tout de même, le 54% du produit national brut;
- deuxièmement, toutes les autres régions du pays, sauf celle de Thessaloniki, dont la participation dans l'emploi global, est exactement la même comme dans le produit global, font preuve d'une participation dans l'emploi global du pays, sensiblement supérieure à celle dans le produit brut du pays. Cela signifie que le revenu par tête des habitants de ces régions est, forcément, inférieur à celui des habitants de la région de la capitale.

De l'analyse précédente découle que la Grèce a encore des possibilités d'améliorer dans l'avenir, son mode de répartition des revenus.

Tout de même le fait qu'en plein stade de décollage la répartition fonctionnelle et personnelle des revenus du pays non seulement ne fait pas preuve d'une détérioration, mais par contre, a une tendance à devenir plus équitable, est assez exceptionnelle. Cela pourrait être la conséquence de l'émigration extérieure, du transfert des capitaux étrangers à des fins d'investissements dans le pays et enfin, à l'application dans tous les domaines des mesures de sécurité sociale.